

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2017-57

Le conseil d'administration s'est réuni le 19 septembre 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 8 septembre 2017.

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université ;
- VU** le décret n°90-50 du 12 janvier 1990 instituant une prime d'administration et une prime de charges administratives attribuées à certains personnels de l'enseignement supérieur
- VU** le CA du 28 mars 2017

Point de l'ordre du jour : Ilème Partie – P2.4 - Prime de charges administratives

Exposé de la décision :

Historique :

Problématique : pour l'année 2017, les montants des primes ouvrant droit à une prime de charges administratives de certains enseignants chercheurs et les montants correspondants ont été votés au CA du 28 mars 2017.

Cependant pour 4 missions, listées dans le tableau ci-dessous, il y avait une incohérence entre le montant de la prime et le nombre d'HETD. Aujourd'hui le vote portera sur les rectifications à apporter.

Mission	Montants à voter aujourd'hui	En remplacement de ceux montants en mars 2017	HETD
Chargé de mission pour l'évaluation des enseignements	2800	2 749	64
Chargé de mission Relations Université - Entreprises	2800	2749	64
Chargée de mission auprès du VP Recherche	2800	2749	64
Chargée de mission orientation et insertion professionnelle	2800	2749	64

Il est joint à cette délibération : Le tableau récapitulatif des missions et les montants des primes proposées.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 38 Quorum : 16 Nombre de membres participant à la délibération : 24 Abstentions : 4 Votes exprimés : Contre : 0 Pour : 20</p>

Fait à Paris, le 2 octobre 2017

Le Président



Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable
au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Publié sur le site internet de l'Université le :
Transmis au Recteur le :

12 OCT. 2017

12 OCT. 2017